



Procès verbal

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE Réunion plénière du 29 août 2023 - PV N°2

PRESENTS : M. Jonathan BLONDY (Président) - Mme Nathalie LONGUEVILLE - MM. Patrick BUFFIÈRE (UNAF) - Quentin BERTHELET - Daniel BOCQUIER - José DA SILVA - Quentin DELANNES - José DI PIERRO - Jean-Marc LALET - Rui Manuel MARTINS PAIS - Aubin SOLER

EXCUSES (motifs) : MM. Victor DELACOUR et Camille KHIAL (raison professionnelle) - Mathieu DE MATOS, Benjamin HAUTIER, Eric LACOUR, Grégory MOREAU et Bruno RONGIERAS (raison familiale) - Gilles THOMAS (raison associative)

INVITES : MM. Christophe BESSON, Anthony GANDAIS et William GONTHIER (arbitres D1) - Lucas MARLIER (secrétaire de séance)

OUVERTURE PAR JONATHAN BLONDY

Jonathan BLONDY souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de prendre une nouvelle fois du temps pour le Pôle Arbitrage en cette fin d'été. Il excuse plusieurs membres retenus par différents motifs. Il présente les condoléances du Pôle Arbitrage 24 à Mathieu DE MATOS ainsi qu'à sa compagne pour le deuil qui les touche.

Il a une pensée également pour tous les arbitres traversant des épreuves de santé, comme Raphaël MAFFIOLETTI, victime d'un accident de moto, heureusement sans gravité physique.

Il remercie les arbitres de D1 ayant pris sur leur temps libre pour venir s'intéresser à la vie de l'arbitrage départemental.

INFORMATIONS DIVERSES

Fédération

Jonathan évoque la présence de Benjamin HAUTIER et Quentin BERTHELET à Clairefontaine le week-end dernier dans le cadre de leur fonction d'observateur des Jeunes Arbitres de la Fédération.

Demandes d'années sabbatiques

Plusieurs années sabbatiques ont été demandées officiellement sur l'adresse mail de la CDA.

Pour rappel réglementaire, celles-ci doivent être adressées avant le 31 août de la saison en cours.

Au niveau régional, Camille KHIAL (ENTENTE MARQUAY TAMNIES), Lucas MARLIER (JSA LIMENS) et Sylvain MENARD (JSA LIMENS) prendront une année loin des terrains. Pour rappel, Quentin BERTHELET (FC PÉRIGORD CENTRE), Quentin DELANNES (JSA LIMENS) et Mathieu DE MATOS (ES BOULAZAC) ont décidé d'arrêter l'arbitrage après de nombreuses années de bons et loyaux services.

En District, la CDA a reçu des demandes de la part des arbitres suivants :

- D1 : Pascal AICHOUBA (ES COURS DE PILE) - Christophe LOZACH (AS NONTRON SAINT PARDOUX) - Rui Manuel MARTINS PAIS (COC CHAMIERES)

- D2 : Jérémie CLOFF (JSA LIMENS) - Aziz ELAORF (CS LEGUILLAC) - Christian LEJUEZ (FOOTBALL SUD BASTIDE)

- D3 : Damien BENTEJAC (AS PETIT BERSAC) - Gabriel BOURNAZEL (FC FAUX) - Frédéric CHARETTE (TRELISSAC APFC) - Bryan CHATARD (PAYS DE MONTAIGNE GURSON) - Julian DA SILVA (AIGLONS RAZACOIS) - Yassine DJEBALI (MONTPON MENESPLET FC) - Saidina OUSSENI (JS CHATEAU L'EVEQUE) - Olivier THOMAS (FC SARLAT MARCILLAC).



Procès verbal

- AA : Benoit DEGRACE (US COQUELICOTS DE MEYRALS)
- Stagiaires : Dylan CARLIER (BERGERAC PERIGORD FC)
- JAD : Antoine DEMAY (USA TERRASSON) - Noa POTIER (COC CHAMIERES)

Les membres présents valident à l'unanimité l'ensemble des années sabbatiques, qui seront transmises aux commissions du statut de l'arbitrage pour prise en compte.

Demandes d'affectation

Thomas BORETTAZ et Paulo CAMACHO ALVES * ont émis le souhait de n'officier qu'en Futsal.

Les membres présents valident à l'unanimité les demandes d'affectations.

* *Sous réserve de participation au stage Futsal du dimanche 17 septembre 2023.*

DOSSIERS POUR ÉTUDE

Dossier n°1 : licencié n°170002242

Pour rappel, le licencié n°170002242 était désigné sur la finale de Départemental 4 en juin dernier mais ne s'est pas déplacé.

Considérant que cette absence n'est pas la première de l'arbitre en question.

Considérant donc le cas de récidive.

Considérant l'impact que cela a eu sur le bon déroulé des finales.

Considérant que le licencié n° 170002242 a été prévenu suffisamment de temps à l'avance et ce par plusieurs biais (mail, désignation officielle, sms).

A la vue du barème annexé au Règlement Intérieur de la CDA, la commission décide d'appliquer la sanction suivante : **2 matchs fermes + 2 matchs avec sursis**

Quentin DELANNES, licencié dans le même club que le licencié concerné, n'a pas participé au vote.

Dossier n°2 : licencié n°2546610406

Pour rappel, le licencié n°2546610406 était désigné sur le premier tour de la Coupe de France le 27 août dernier mais ne s'est pas déplacé.

Considérant que cette absence une première et que par conséquent, il n'y a pas ici de récidive.

Considérant que cela n'a pas eu de grand impact sur le déroulé de la rencontre.

A la vue du barème annexé au Règlement Intérieur de la CDA, la commission décide d'appliquer la sanction suivante : **Rappel à l'ordre aux devoirs de sa mission.**

POINT SUR LES RENOUVELLEMENTS

- Jonathan présente les chiffres en date du 29 août 2023, à savoir 178 fiches arbitres actives pour un total de 123 arbitres désignables. A ceux-ci viennent s'ajouter 21 années sabbatiques et donc certains dossiers à régulariser.

- Il félicite les formateurs ainsi que la CDPA pour ces bons résultats, qui laissent présager une bonne fin de mandature pour le Pôle Arbitrage 24. En effet, nous pouvons espérer dépasser la barre symbolique des 200 arbitres d'ici juin 2024. Cette barrière symbolique n'a pas été franchie depuis 2014 (211 cette année-là), et les effectifs ont ensuite subi une baisse constante jusqu'en 2020. Pour rappel, en juin 2020, l'effectif en Dordogne était de 172.

- Il annonce également déjà 13 inscrits sur la FIA prévue du 15 au 17 septembre. Les inscriptions ne sont pas encore closes.



Procès verbal

ORGANISATION DES DIFFERENTS STAGES

- Le séminaire des arbitres D1/D2/AA est prévu le samedi 2 septembre 2023 à La Chapelle Gonaguet. Jonathan remercie José DI PIERRO, Président du club, pour la réception de ce stage dans ses locaux.
- Le stage des D3 aura lieu le dimanche 3 septembre 2023 au siège du District Dordogne-Périgord à Marsac sur l'Isle. Le Pôle formation présente l'ordre du jour et le contenu du stage afin qu'il soit soumis au vote. Celui-ci est validé à l'unanimité.
- La soirée de rentrée des arbitres était initialement prévue le vendredi 8 septembre 2023. L'UNAF 24, pour des raisons de délais réglementaires de convocation, ne pouvait faire sa réunion de début de saison à cette date. Afin de maintenir le principe traditionnel de réunion commune UNAF/Pôle Arbitrage, il était préférable de repousser cet évènement. Cela s'additionne au premier match de la Coupe du Monde de rugby opposant la France et la Nouvelle Zélande, et au derby du Périgord, BERGERAC PERIGORD FC / TRELISSAC APFC. Afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir participer à notre réunion commune, et de pouvoir suivre les évènements sportifs, la CDA décide de reporter cette soirée au vendredi 29 septembre 2023 à Atur.
- Le stage des observateurs se déroulera le dimanche 10 septembre 2023 sur les installations des JSA LIMENS à Saint Astier. Cet évènement sera géré par Quentin BERTHELET qui présente le programme de la journée. Il ajoute s'être appuyé sur les souhaits des observateurs lors du stage précédent pour construire l'ordre du jour de cette journée essentielle.

PÔLE PROMOTIONNEL

Jonathan annonce les candidatures reçues pour intégrer le Pôle Promotionnel en cette saison 2023/2024.

- JAD : Paul COLIN BAUW* - Gabin DUROYON - Jules GOMEZ* - Charlie LABADIE* - Théo LE DEVEHAT - Manon MERZEAU - Naïm NASSER-ROUSSELIE*.
- Seniors centraux : Adel DHEMNI - Christophe DUMONT - Anthony GANDAIS - Sylvain LESSENOT - Nicolas MIGNOT - Xavier MORTASSAGNE - Emeline NIERICHLO - Léo PEREZ.
- Seniors AA : Mikaël DEVOS - Manon THIRANT* - Anne Sophie TINDER.

La liste est soumise au vote. Toutes les candidatures sont retenues. Celles-ci s'entendent sous réserve de :

- Réussite au test physique de la catégorie
- Sous réserve de présence aux trois stages du Pôle Promotionnel
- Sous réserve du passage du test physique lors du premier stage pour les candidatures Séniors.

* Candidatures destinées à une présentation 2024/2025

CANDIDATURES FUTSAL

Jonathan annonce les candidatures reçues pour le Futsal sur la saison 2023/2024 :

- Jeunes : Clément CHAPLAIN - Nolhan DEMEME
- Seniors : Paulo CAMACHO ALVES - Jean Marc CLÉMENCEAU - Raphael COUTURE - Julien EHRISMANN
Julien GARCIA CARPALLO - Bertrand MENARD

Les candidatures sont validées dans leur ensemble. Le stage Futsal aura lieu le dimanche 17 septembre 2023 au siège du District Dordogne Périgord à Marsac sur l'Isle.



Procès verbal

CANDIDATURES D3 PROMOTIONNEL

Les demandes de candidatures devaient être effectuée avant le 31 juillet 2023. Voici les candidatures reçues par mail par le Pôle Arbitrage : Zidini BACAR - Julien BONNEFONS - Karim BOUALALA - Raphael COUTURE - José DI PIERRO - Jean-Marie DOMIERACKI - Julien DUFOUR - Fabrice ENCARNACAO - Franck FONTENELLE - Pascal GRAND - Nicolas IMBERT - Luca LAVERGNE - Olivier MARTINEZ - Florian PAYEUR - Melvin PEUBRIER - Timothée RICERNE - Damien SUDRET - Mohamed ZGHAL.

La CDA valide à l'unanimité l'ensemble des candidatures reçues.

PAROLE A L'UNAF

Patrick BUFFIÈRE, Président de l'UNAF 24, souhaite une bonne saison à l'ensemble des arbitres et invite ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à adhérer à l'association.

Il annonce une commande de dotation pour l'ensemble des adhérents.

Il renouvelle son plaisir de travailler main dans la main avec le Pôle Arbitrage 24 avec pour seul but le développement de l'arbitrage du territoire.

TOUR DE TABLE

- Le Pôle Arbitrage présente ses excuses aux clubs du FC CROUIN (Charente) et de l'A. VANXAINS (Dordogne) pour l'absence de l'un des arbitres sur le match de Coupe de France des suites d'une erreur administrative.

- William GONTHIER remercie la CDA pour l'invitation et se dit heureux de voir tout le travail qui se cache derrière les PV de réunion.

- Anthony GANDAIS est heureux d'avoir été invité et de voir le travail effectué dans l'ombre. Il souhaite un bon courage au Pôle Arbitrage pour cette saison 2023/2024.

- Daniel BOCQUIER interroge la CDA sur l'obligation ou non pour un arbitre d'être désigné officiellement pour arbitrer un match amical de son club.

Réponse : Un arbitre peut arbitrer son club sur un match amical mais sans écusson dans le cas où il n'a pas été désigné par la CDA.

- José DI PIERRO s'interroge sur la couverture ou non du premier tour de Coupe de Dordogne, prévu les 2 et 3 septembre 2023.

Réponse : Les désignations seront adaptées en fonction du tirage de la Coupe de France, prévu le mercredi 30 août.

- Jean-Marc LALET se dit satisfait mais regrette le manque d'implication de certains jeunes arbitres sur les matchs amicaux.

- Quentin DELANNES revient sur la réunion de la Commission Régionale d'Arbitrage qui s'est déroulée au Haillan le 26 août 2023. A ce jour, on comptabilise 71 JAR et candidats JAR. Il est préconisé aux CDA d'envoyer leurs jeunes candidats.

Au niveau des désignations, les candidats JAR seront positionnés sur les U16R1 tandis que les JAR titulaires seront eux désignés sur les U18R1. Les autres compétitions seront toujours déléguées aux CDA.



Procès verbal

Il est toujours demandé trois arbitres sur les compétitions U16R1 et U18R1, toutes les CDA ne le faisant pas en 2022/2023. La CDA24, elle, joue le jeu en désignant en priorité les assistants régionaux sur les championnats jeunes.

La CRA propose de placer certains matchs les samedi et dimanche matin pour permettre aux arbitres d'officialier le matin et jouer dans leurs catégories. Pour faciliter l'intégration des JAR, volonté est annoncée de désigner au niveau régional mais de préférence sur le territoire de leur district d'appartenance.

La CRA se donne le droit de refuser la candidature d'un observateur ou de l'affecter dans la catégorie qu'elle choisit. La demande de José DA SILVA de devenir observateur a été acceptée, il ne sera pas en Régional 3, mais certainement chez les jeunes.

Enfin, il a été fait état des différents problèmes rencontrés par les CDA ainsi que des difficultés liées au module Désignations.

- Pascal GRAULIERE évoque une situation le concernant à la suite d'un match en fin de saison dernière. Il annonce regretter cette situation qu'il juge injuste.

- Aubin SOLER évoque l'idée de reprendre le concept des réunions d'échanges clubs/arbitres, pratiqué en Seniors, pour l'appliquer aux équipes de jeunes selon les mêmes conditions, à savoir les coachs/capitaines des catégories jeunes avec les arbitres JAD.

- Lucas MARLIER regrette la décision du Comité Directeur de ne pas avoir validé sa candidature à la CDA pour la saison 2023/2024 mais accepte cette décision. Il regrette seulement ne pas avoir reçu d'appel du Président du District pour lui annoncer et expliquer la décision finale.

- Jonathan BLONDY soumet au vote la désignation pour le match PERIGUEUX FOOT / FC LIMEUIL, programmé lors de la première journée de championnat, suite aux faits de la saison passée. Il est proposé un arbitre de D1 confirmé. Cette proposition est validée.

Il annonce l'ambition de terminer la saison avec 200 arbitres grâce au bon travail de l'équipe en place et malgré l'absence de moyens.

Il remercie l'ensemble des arbitres qui ont joué le jeu vis-à-vis des matchs amicaux en officiant bénévolement. Les clubs apprécient la démarche.

De plus, vis-à-vis de la discipline, et à la suite d'une fin de saison difficile sur ce point, il renouvelle son entière confiance à Daniel BOCQUIER pour représenter la CDA et défendre l'intérêt des arbitres. Les textes réglementaires doivent guider les décisions des commissions.

Il conclut en exprimant son souhait d'une année plus sereine qui n'empêcherait pas les membres du Pôle Arbitrage de pouvoir travailler correctement. Les bénévoles effectuent un travail remarquable et il s'en félicite.

La réunion s'achève à 22H30.

Jonathan BLONDY,
Président

Lucas MARLIER
Secrétaire de séance